

**ASSISTANT(E) ÉDUCATIF(VE) PETITE ENFANCE
STRUCTURE MULTI-ACCUEIL « LE MANÈGE ENCHANTÉ »**

Nombre de poste : 1 poste à 35 h 00 hebdomadaires.

MISSIONS ET ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Accueillir un groupe d'enfants en assurant un accompagnement adapté au développement et aux besoins de chacun dans le respect de leur individualité
- Assurer un accueil de qualité de l'enfant et de la famille
- Assurer le lien entre les familles et la direction et entre l'équipe et la direction
- Assurer des soins d'hygiène et de confort
- Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être des enfants
- Mettre en place des activités d'éveil et d'animation
- Assurer des responsabilités propres à sa fonction et en l'absence de la direction
- Satisfaire aux besoins fondamentaux des enfants
- Veiller à la sécurité des enfants au quotidien
- Assurer l'entretien des locaux

PROFIL

Formation : Diplôme CAP Petite Enfance et/ou Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture **exigé**.

Expérience professionnelle : connaissance et expérience dans le domaine de la Petite Enfance souhaitées

Compétences nécessaires pour le poste : capacité à travailler en équipe et esprit de solidarité ; capacité à organiser son travail et sens des responsabilités ; qualités relationnelles auprès des enfants et de leur famille ; discrétion rigueur, ponctualité, méthode et confidentialité ; disponibilité, écoute, observation ; connaissance des normes d'hygiène et de sécurité ; bonne connaissance du développement de l'enfant ; règles de base en diététique (principes nutritionnels) ; connaissance des gestes d'urgence.

CONDITIONS DU POSTE

Contrat à Durée Déterminée de DROIT PUBLIC, dans le cadre d'un **Accroissement Temporaire d'Activité** pris en application de l'Article 3(1°) de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

Cadres d'emploi envisagés : Cadre d'emploi des **Adjoints Techniques** (filière technique – catégorie hiérarchique C) ou des **Auxiliaires de Puériculture** (filière médico-sociale – catégorie hiérarchique C)

Rémunération afférente à la grille indiciaire du cadre d'emploi des **Adjoints Techniques** (filière technique – catégorie hiérarchique C) ou des **Auxiliaires de Puériculture** (filière médico-sociale – catégorie hiérarchique C).

Durée hebdomadaire du poste : 35 heures (temps complet)

Durée du CDD : début janvier 2022

Durée du contrat : 3 mois (renouvelable)

Lieu de travail : structure multi-accueil « Le Manège Enchanté » à Sainte-Foy d'Aigrefeuille

Horaires de travail : planning variable selon les besoins du service, amplitude horaire entre 7h15 et 18h45.

TRAITEMENT DES CANDIDATURES

Candidatures (CV + lettre de motivation + copie diplômes) à adresser à Monsieur Christian PORTET -
Président de la Communauté de Communes des Terres du Lauragais –
73, avenue de la Fontasse – 31290 Villefranche de Lauragais,
ou de préférence par voie électronique à l'adresse suivante :

candidatures@terres-du-lauragais.fr

Mme BARETS Annick – Coordinatrice Petite Enfance ☎ 06.48.91.15.72